



Allégements et Exonérations des Cotisations Sociales

2 jours (14h00) – Evaluation qualitative de fin de stage

*Formation délivrée en distanciel – 1 300 € H.T. soit 1 560 € T.T.C. (dont 20 % de TVA)
(non éligible au C.P.F)*

Contact :

M. D'ANDREA-LEGRAND Joseph,
Responsable Projet

Téléphone : 07 88 67 05 05
Mail : joseph@phoenix-learning.fr



Table des matières

Contexte	3
Objectif(s) professionnel(s)	3
Objectifs pédagogiques	3
Public	3
Modalités et moyens pédagogiques	3
Niveau d'études prérequis	3
Pré requis	3
Accessibilité	3
Délai d'accès	3
Durée	3
Tarif	3
Les + de la formation	3
Validation	3
Programme	4
<i>Introduction</i>	4
<i>Présentation des allègements généraux</i>	4
<i>Réduction Générale Dégressive</i>	4
<i>Réduction des taux Maladie et Allocations familiales</i>	4
<i>Heures supplémentaires et heures complémentaires</i>	4
<i>Synthèse de la session</i>	5
Validation	5
Statistiques	5



Contexte

En milieu professionnel, avoir des notions de comptabilité peut aider à la compréhension et discussion avec les collègues, les tiers, l'employeur.

Objectif(s) professionnel(s)

- Appliquer les allègements généraux
- Appliquer les réductions sociales et fiscales des heures supplémentaires et complémentaires
- Savoir les contrôler

Objectifs pédagogiques

- Calculer la réduction dégressive
- Calculer la réduction « Maladie & Allocations Familiales »
- Intégrer ses allègements dans le bulletin de paie
- Calculer les réductions sociales et fiscales applicables aux heures supplémentaires et complémentaires
- Les intégrer dans le bulletin de paie

Public

Assistant(e)s RH, assistant(e)s paie, comptables en charge de la paie, gestionnaires RH en charge de collecte d'éléments variables de paie, managers ou responsables d'équipe souhaitant se familiariser avec les éléments de base de la paie. Et, plus généralement, toute personne susceptible d'utiliser un bulletin de paie dans son activité

Modalités et moyens pédagogiques

- Cette formation est animée par un consultant-formateur dont les compétences techniques, professionnelles et pédagogiques ont été validées par des diplômes et/ou testées et approuvées par nos soins.
- Le formateur alterne entre méthode démonstrative, interrogative et active (via des travaux pratiques et/ou des mises en situation). La validation des

acquis peut se faire via des études de cas et/ou des quiz.

- les moyens pédagogiques mis en œuvre sont : Accès Microsoft Teams et son tableau partagé, supports de cours et exercices.
- Un suivi de son exécution est faite par une feuille de présence émargée par demi-journée par le stagiaire et le formateur.

Niveau d'études prérequis

Aucun prérequis

Pré requis

- Disposer d'une connexion internet avec un bon débit, d'un PC ou Mac muni d'un micro, enceinte et Webcam.
- Utilisation basique Microsoft Office.

Accessibilité

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Notre responsable formation étudiera les adaptations possibles pouvant être mises en place pour suivre la formation.

Délai d'accès

L'accès de la formation se fait par prise de rendez-vous.

Durée

2 jours de 7h00 (soit 14 h) en classe virtuelle

Tarif

1 300 € H.T. soit 1 560 € T.T.C. (dont 20 % de TVA),(Possibilité d'échelonner le paiement pour les particuliers)

Les + de la formation

Chaque apport théorique sera complété par un exercice d'application pratique.

Validation

Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant. La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au Registre Spécifique.



Programme

Introduction

- Présentation de chacun,
- Attentes et objectifs visés de chaque participant,
- Présentation de la formation
- Références légales

Présentation des allègements généraux

Dispositifs sous revue

- Réduction Générale Dégressive
- Réductions des taux Maladie et Allocations Familiales

Employeurs éligibles

Salariés éligibles

Réduction Générale Dégressive

Formule Applicable

Paramètres utilisés

- Taux de cotisations
- Cas particulier du FNAL (Fond National d'Aide au Logement) et du Taux ATMP (Accident de Travail et Maladie Professionnelle)
- SMIC (Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance)
- Rémunération Brute

Ajustement du SMIC

- Particularités contractuelles (Temps partiel, Forfait...)
- Temps de travail (Absences, Heures supplémentaires ou complémentaires)

Imputation de la Réduction

Régularisation

- Méthode progressive
- Méthode annuelle

Réduction des taux Maladie et Allocations familiales

Seuils applicables

Régularisation (Progressive Annuelle)

Heures supplémentaires et heures complémentaires

Réduction sociale salariale

- Employeurs concernés
- Salariés concernés (Horaires / forfait)
- Temps concerné
- Particularités des heures structurelles
- Taux de la réduction
- Imputation

Déduction forfaitaire patronale

- Employeurs concernés
- Salariés concernés
- Temps concerné
- Montant de la déduction

Exonération fiscale

- Limite d'exonération (Brut et net)



Synthèse de la session

- Réflexion sur les applications concrètes que chacun peut mettre en œuvre dans son environnement.
- Conseils personnalisés donnés par le formateur
- Bilan oral et évaluation à chaud.
- Modalités d'évaluation des acquis
- En cours de formation, par des mises en situation contextualisées évaluées
- Et, en fin de formation, par un questionnaire d'auto-évaluation ou évaluation sommative par le formateur.

Validation

- Une attestation de fin de formation est remise à chaque participant.
- La formation n'est ni inscrite au RNCP, ni au Registre Spécifique.

Statistiques

- Nombre de stagiaires : NA
- Taux de satisfaction : NA
- Taux abandon : NA
- Cause : NA
- Taux d'interruption : NA

